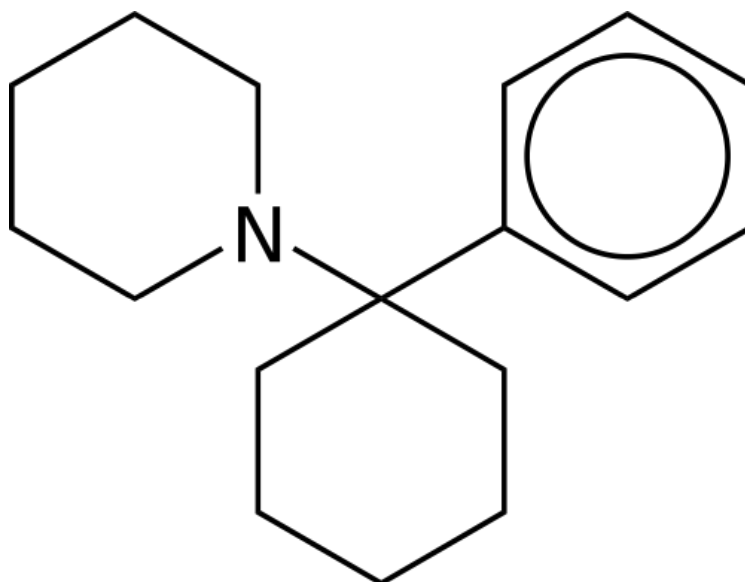


PCP
PÔLE DE CRÉATION PARTAGÉE
7 CHEMIN DU RELAIS, SAINT-NAZAIRE
CRÉATION ARTISTIQUE SUR L'ESTUAIRE
LES PERSPECTIVES DU PCP



<http://apo33.info/pcp/>
pcp@apo33.org
regine.fertillet@apo33.org

1.

un bassin de création

L'estuaire est le lieu du croisement et de la rencontre de différents courants et d'histoires en devenir et à venir. Il est un territoire animé continuellement de dynamiques et d'initiatives qui impriment durablement ses configurations et nos mémoires. L'art et ses multiples pratiques sont une composante majeure de ce territoire et un vecteur de créativité et de patrimoine qui participent à un élan dans lequel chacun d'entre nous peut se reconnaître.

Les acteurs artistiques sont pour la plupart issus de formations et de cursus d'enseignement présents dans la région dont ils sont originaires (à l'école supérieure des Beaux-Arts par exemple). Il est à remarquer également, qu'au vu de l'attractivité de la dynamique actuelle, de jeunes artistes d'autres régions sont accueillis au sein de ces cursus locaux ou à la fin des formations qu'ils ont pu mener ailleurs. Le département est devenu depuis plusieurs décennies un bassin de référence pour la jeune création au niveau régional mais aussi au niveau national.

La vie culturelle et artistique portée par les différentes collectivités et avec l'aide de l'État a permis de creuser ce bassin qui aujourd'hui est devenu, à la fois, un horizon pour les plus jeunes générations, et, un cadre d'activité et de diffusion. Ainsi ce cadre demande aujourd'hui à être structuré afin de permettre à la jeune création de trouver les assises et les ressources nécessaires à l'exercice de leurs propres activités, et à être équilibré sur l'ensemble du territoire (d'où la localisation du **PCP** à Saint-Nazaire).

L'une des structurations essentielles est celle de l'accompagnement des artistes pour assurer leur établissement et pour préparer les développements de leurs activités à la fois dans un registre économique et social mais aussi dans celui du maintien des réseaux qu'ils mettent en place et qui créent un ferment rayonnant localement et au-delà du territoire.

La fragilité du statut d'artiste et des activités artistiques ainsi que la paupérisation et l'isolement qui peuvent en découler créent plusieurs difficultés : celle de la visibilité des parcours et de l'activité, celle, pour les prescripteurs, du recensement et des préconisations d'aide et de soutien, et, finalement, celle, pour les artistes, de trouver un cadre de reconnaissance et d'action.

Le tissu associatif artistique du département est très riche et a su, à l'aide du soutien des collectivités territoriales, défricher des périmètres propices à la production et à la diffusion à leur propre niveau. Cette dynamique associative doit commencer dans le même élan à structurer un accompagnement "professionnalisant" à partir de solutions inventives et innovantes, dans le but d'assurer la création de demain et d'anticiper ses périmètres futurs.

L'initiative et la proposition du Conseil Général d'ouvrir des cadres incitatifs à ces accompagnements participent à ces actions. Le premier accompagnement est celui de résoudre le manque cruel d'ateliers et de lieux-ressources pour les artistes sur le territoire local : sans ces lieux les artistes ne peuvent rester sur place et être animateurs des dynamiques que nous avons décrites plus haut. La mise à disposition de lieux ateliers au **PCP** en correspondance avec la situation des artistes répond à cet effort solidaire.

2.

le PCP : l'atelier comme projet

Étant artistes praticiens (la plupart des artistes d'APO33 sont issus de formations en école supérieure d'art) et acteurs dans les champs artistique et para-artistique, nous connaissons l'importance essentielle et indispensable de la disposition d'un atelier et d'un lieu de travail identifié comme tel. Pour un(e) jeune artiste qui vient de quitter l'école d'art ou pour un(e) artiste qui se retrouve être isolé(e) par une situation économiquement et socialement précaire, son atelier ne peut exister qu'au sein d'un espace collectif d'échanges et de rencontres qu'il ou elle crée et maintient à partir de son travail. C'est-à-dire au sein d'une dynamique de création "partagée" et partageable dans un périmètre professionnel et public.

L'initiative du **PCP** est de prendre comme horizon et d'accompagner la richesse des propositions et des démarches artistiques qui vont dans ce sens. La création est au cœur de nombreux débats (sociétaux) mais est souvent négligée dans ses impacts car elle est non perçue directement tout en étant, d'un autre côté, favorisée (les établissements d'enseignement artistique sont bien présents et foisonnants sur le territoire de la Loire-Atlantique, que cela soit dans le domaine des arts plastiques, que ceux de la musique, de la danse et des arts vivants).



Le 7 Chemin du Relais.

3.

les avensirs du PCP

Les ateliers du PCP Pôle de Création Partagée ont vocation d'être des espaces de production et de création-recherche vus comme un laboratoire de la création. Ce laboratoire est bifide : APO33lab-Nantes et APO33pcp-Saint-Nazaire. L'ensemble de ce dispositif liant diffusion, production et recherche peut être combiné à la Plateforme Intermedia de La Fabrique à Nantes mise à disposition d'APO33 dans le Quartier de la Création. Un objectif à court terme pourra être de diffuser les réalisations des artistes issus des projets de création-recherche et des ateliers croisés de l'estuaire entre Saint-Nazaire et Nantes.

L'ambition du **PCP** n'est pas la création d'un lieu de production comme le sont d'autres lieux existants et performants sur le territoire, mais est de pouvoir participer d'une manière ou d'une autre à ces dynamiques par le soutien d'artistes qui animeront les champs artistiques de demain, au travers d'activités diversifiées et innovantes, et par l'accompagnement de la mise en situation des productions des artistes qui seront accueillis (prototypes d'exposition ou de réalisation d'œuvres, accueil de professionnels des réseaux artistiques, commissaires et programmeurs).

Ces dimensions de diffusion, de production, d'expérimentation et de recherche sont à prendre en compte car elles sont indissociables de l'atelier d'artiste (tout comme le sont toutes les dimensions de "territoires"). Nous proposons de réfléchir à quelles formes liées à ces dimensions nous pourrions prendre en charge et que nous pourrions animer dans la suite de notre mandat.

Le **PCP** est un lieu-atelier, un lieu-ressource et un lieu physique et numérique, c'est-à-dire un lieu-partagé, un lieu-connecté, un lieu "social" par la création (artistique) et d'un lieu-mobile de création, de transmission, etc. tourné et mobilisé vers l'extérieur.

3.1.

l'animation de la création dans le contexte local

- mettre en jeu le contexte local (de la ville, sociale, dynamique, géographique, etc. ainsi que de l'axe métropole Saint-Nazaire/Nantes) comme contexte "artistique" pour les accueils d'artistes : la ville est plus qu'un lieu, elle est une situation animée par ses acteurs (les artistes en font partie et peuvent participer aux actions et propositions) ; la région (département) est plus qu'un territoire, elle est un bassin d'initiatives qui rend mobile les centres d'intérêts, les questions, et la formation des "paysages" (culturels, sociaux, économiques, etc.).
- un des buts du **PCP** étant la coopération d'objectifs et d'actions communs sur un territoire tout en restant dans le périmètre d'activité du lieu d'accueil (Saint-Nazaire) : accueillir, porter et accompagner des parcours d'artistes à partir d'une base locale. L'idée première que porte le **PCP** est celle de la pépinière : être hôte en aidant matériellement (espaces-ateliers) et activement des artistes et faire le relais vers des réseaux pour le

développement de leur travail et de leur démarche afin d'engager la valorisation de leur accueil et du développement de leur travail dans ce cadre.

- Le mandat du **PCP** peut intégrer des volets d'actions qui peuvent se répandre sur le territoire du département en travaillant à la fois sur des relais avec des structures existantes et sur des initiatives propres que nous pouvons mener. Dans ce cadre, les configurations du territoire peuvent entrer en compte : la façade Atlantique, la sortie de l'estuaire, la ville industrielle, le patrimoine historique et culturel (dont celui industriel), le patrimoine naturel (la Brière, la Loire, etc.), etc. Sans être des thématiques, ces configurations sont le contexte de travail des artistes et les influences des uns sur les autres sont véritablement actifs. L'activité du **PCP** peut permettre d'éclairer ce qui fait dialogue avec le(s) territoire(s) dans les démarches d'artistes.

3.2.

la création par la transmission

- faire le lien avec les structures éducatives du département (écoles primaires, collèges et lycées), ainsi qu'au travers des établissements d'enseignement supérieur artistique (École Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole (esbanm), École Nationale Supérieure d'Architecture (ensa), Conservatoires et Écoles de Musique (la pratique artistique “plastique” est aujourd'hui diversifiée et par nature interdisciplinaire), dont sont issus les artistes, et également avec les filières universitaires (Arts Plastiques, Esthétique, etc.), c'est-à-dire avec les autres domaines d'études et de recherche qui peuvent s'accrocher sur les contenus et les démarches des artistes accueillis dans les ateliers — Université de Nantes, mais aussi Université de Saint-Nazaire). Une collaboration avec l'École Municipale d'Arts Plastiques de Saint-Nazaire est une perspective afin d'initier des rencontres entre les jeunes étudiants et les artistes, et d'être force de proposition pour des initiatives éducatives (workshops, visites d'ateliers hors les murs, par exemple). Une autre visée est aussi de faire découvrir les bassins de “compétences professionnelles” des artistes : mobilité sociale, éclairages de débats sociétaux, prises de parole (et d'acte) sur des questions communes à tous, etc.
- Le **PCP** étant un espace d'ateliers artistiques en présence des artistes, il est aussi un lieu-atelier qui peut faire naître des vocations (de créateurs, de spectateurs, etc.). Ainsi il est important de prendre en compte toutes les dimensions liées à la transmission et à l'éducation, inséparables du travail artistique. Des initiatives de projets éducatifs hors les murs seront prises en relation avec les structures scolaires, associatives et d'entraide : interventions d'artistes dans les structures, visites d'ateliers, projets éducatifs avec accueil et circulation de supports (projets-ateliers, outils éducatifs, etc.), programmes-projets en coordination avec des enseignants, des éducateurs, etc. Un renforcement sera proposé par la formation et des programmes d'introduction (avec accompagnement des artistes) à destination d'adultes : enseignants, professionnels, etc. Il s'agira de suggérer et de porter

des actions à destination de publics extérieurs pour faire connaître les pratiques artistiques d'aujourd'hui, et de proposer des actions éducatives dans ce cadre.

Les publics visés par ces activités *extra-muros* (le lieu n'est pas un lieu de diffusion) sont de différentes natures (tout en préservant les orientations et les objectifs du projet) : jeune public, public précaire (notamment avec l'association SNALIS basée à Saint-Nazaire), jeunes professionnels, enseignants, public découverte, personnels d'entreprise (via les comités d'entreprise et le CCI Saint-Nazaire), etc. Comme nous l'avons vu plus haut, la richesse de variété des natures des pratiques artistiques actuelles crée des connexions continues avec les différents contextes (techniques, technologiques, sociaux, économiques, etc.). Sur cette base, les connexions avec les secteurs techniques et industriels seront facilitées et permettront d'engager des relations à la fois partenariales mais aussi de connaissances et de compétences. Le secteur industriel du bassin nazairien reste toujours en effervescence (les Chantiers, Airbus, l'éolien) et participer à cette effervescence serait un pari à gagner.

3.3.

le renforcement des parcours des artistes accueillis

- offrir des perspectives aux artistes accueillis : liens avec d'autres lieux de résidence (transmission d'informations d'appels d'offre, d'appels à projets, d'appels à candidature à des résidences, etc.), au niveau national et au niveau international (connexions avec les scènes artistiques au Québec (centres autogérés d'artistes, *artist-run spaces*), au Royaume-Uni (opportunités de résidences) et sur d'autres continents (Afrique par exemple) sur une base identifiée sur la Francophonie. Ceci peut être la base d'un projet futur de croisements internationaux afin de favoriser la circulation des artistes locaux et leur confrontation à des expériences inédites, et afin que le projet à Saint-Nazaire soit reconnu en tant que lieu-ressource local et rayonnant.
- imaginer des rencontres avec les initiatives de résidences notamment déjà présentes sur Saint-Nazaire (écrivains, cinéastes, photographes) et avec les organisations locales et régionales (création et diffusion en littérature, en arts plastiques, en cinéma, en arts numériques, en musique, etc. : autres lieux de résidence, galeries, centres d'art, maisons d'édition, lieux de tournage cinématographique, théâtre, cinémas, festivals de musique et d'art numérique, etc.). Seront aussi favorisés les dialogues avec Le Grand Café centre d'art contemporain, le Théâtre scène nationale (sur les productions de création par exemple), le CCP (Centre de Culture Populaire), les organisations associatives structurées en "labs" (*BricoLabs*, etc.), ainsi qu'avec les cinémas d'art et d'essai. Imaginer des collaborations inédites dans le cadre d'insertion de petits formats au sein des programmations de ces lieux. Au niveau des arts plastiques, les liens avec les autres structures artistiques du département seront développés sur la base des relations déjà en place : DRAC, FRAC Pays de la Loire, Le Lieu Unique, Le Voyage à Nantes, Musée des Beaux-Arts, le domaine départemental de La Garenne-Lemot, festival Scopitone, festival

ElectroPixel, etc. et les structures participant au Quartier de la Création. Notre connaissance avec les acteurs actuels de ces structures permettra de rendre ces liens très rapidement actifs.

- Outre la dimension d'accueil et de médiation (vers les secteurs éducatifs, publics et professionnels), la notion d'atelier fait appel à celles d'expérimentation, de recherche et de création. Dans ce cadre, nous proposons que le **PCP** soit aussi le relais d'initiatives sollicitées par d'autres structures plus spécialisées dans ces domaines (au niveau départemental). En effet, le lieu-atelier peut être un espace d'expérimentation et de recherche pour ces structures, en relation avec les artistes accueillis dans les ateliers. Ce lieu-atelier peut devenir un espace-test pour des activités expérimentales que ne peuvent pas développer ces structures dans leurs propres lieux et contextes (en relation par exemple avec la Plateforme Intermedia de la Fabrique et avec la Maison du Libre SNALIS à Saint-Nazaire). Cela peut donner lieu à des projets spécifiques, en relation avec le contexte nazairien. Participer à ces dynamiques sera un gage d'attractivité pour les artistes tout comme pour les partenaires du projet.
- Le **PCP**, à la fois espace de création, de recherche, de production d'œuvres mais aussi d'expérimentation de formes, est un lieu dédié à des ateliers d'artistes et il est aussi un espace de pratiques et d'expérimentation "grandeur nature" afin que les artistes puissent essayer, tester et confronter les œuvres à l'espace d'exposition, l'espace de performance, ou l'espace public de monstration dans des conditions effectives pour une meilleure diffusion ultérieure dans des lieux dédiés. Il permettra également que les artistes puissent inviter des commissaires d'exposition et programmeurs à venir voir au préalable, en situation, leurs œuvres. Cet aspect manque cruellement dans les espaces ateliers. Saint-Nazaire pourrait être en avance sur ce point et montrer que la ville peut accueillir un lieu de création et d'expérimentation artistique : un espace social de recherche artistique, culturel en réseau qui permettra aux artistes la mise en situation de leur recherche.

3.4.

une mise en réseau de la création

- Il s'agit pour le **PCP** de créer une dynamique entre les artistes et entre les scènes artistiques pour une émulation au-delà des frontières et des distances géographiques et, simultanément, de permettre aux artistes d'essayer et d'expérimenter de nouveaux dispositifs innovants pour la création (espaces communs sur le web, dispositifs de streaming audio et vidéo, etc.). Pour ce faire, APO33 et SNALIS mettent à disposition leurs ressources techniques et de développement.
- La diffusion et la circulation des œuvres et des artistes sur les territoires et sur les deux villes Saint-Nazaire et Nantes : par exemple, des sessions de recherche-workshop (atelier et expérimentation) physiquement dans un même espace (à Nantes et à Saint-Nazaire) afin de pouvoir montrer et tester leur projets et œuvres en cours. Ceci sera couplé à des

collaborations avec des structures locales des deux villes et du département pour la diffusion des œuvres sous des formes dynamiques (exposition, performance, atelier).

- L'agrégation d'un réseau plus large : Sur un moyen terme, le projet du **PCP** est de faire connaître le réseau Nantes / Saint-Nazaire auprès des artistes locaux et intéressés par ces pratiques afin de venir partager et participer aux projets d'expérimentation artistique sur les territoires de l'estuaire et sur l'ensemble du département. Le **PCP** peut permettre à des artistes émergents de trouver un lieu pour développer et confronter leur recherche et la conception de leurs œuvres à un plus large public, et ainsi de donner de l'ambition à des projets culturels de pointe dans le domaine de la recherche artistique pour participer à la ville partagée du futur (Nantes-Saint-Nazaire).

3.5.

un lieu d'initiatives

- Tout en restant pour l'instant potentielles, des initiatives dans l'espace public permettront d'amplifier la capacité d'ateliers d'artistes du projet PCP :
- montrer que ces ateliers sont une pépinière (à la fois le lieu privilégié de travail pour un et des artistes, et un lieu ouvert sur la ville et l'espace social) ;
- être le support de projets à destination de l'espace public en coopérant avec les structures locales (sur des propositions éducatives, d'actions convergentes avec d'autres, etc.) ;
- imaginer des situations d'interlocution et de dialogue avec des domaines autres de manière inédite (les dynamiques souterraines dans l'espace public et dans l'espace commercial : le *book-crossing*, les échanges et les ventes d'occasion, les réseaux sociaux, les forums numériques, etc.) ;
- participer à des actions et des initiatives dans les espaces publics (en relation par exemple avec les services municipaux et les organisations associatives (de quartiers, de communautés, etc.) ;
- dégager les potentiels "imaginaires" présents dans l'espace public (espace partagé, espace commun, etc.) et proposer des projets d'idées dont le PCP peut être un relais vers des structures de production).

L'équipe APO33



Julien Ottavi



Jenny Pickett



Romain Papion



Régine Fertillet

Amandine Deseille, administration et comptabilité